

Acide chlorhydrique PROTECT



Propriétés :

L'Acide chlorhydrique PROTECT Onyx permet de décaper et de détartrer les métaux tout en permettant une plus grande sécurité pour l'utilisateur, et ce grâce à son additif breveté. Le dégagement de fumée, caractéristique de l'acide chlorhydrique conventionnel est également limité.

L'Acide chlorhydrique PROTECT Onyx a des propriétés équivalentes à l'acide chlorhydrique 7%, ce qui lui confère une efficacité redoutable.

En utilisation diluée, il nettoie facilement les laitances de ciment, les remontées calcaires, le tartre ainsi que les traces de rouille sur le carrelage, la terre cuite et la céramique. Il peut également être employé pour décaper et rénover les pierres extérieures (sauf pierres calcaires) ainsi que les cuivres oxydés. Il détartré les canalisations et WC non reliés à une fosse septique. Enfin, il peut être utilisé pour abaisser le pH trop élevé des eaux de piscine. La corrosion est limitée sur les métaux grâce à son traitement anticorrosion.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide
- Couleur : incolore à ambré
- Odeur : caractéristique
- pH (20°C) : acide fort, <1
- Densité relative (20°C) : 1,055 +/- 0,010
- Fraction massique HCl : 7%

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
E08050112P	3183940320975	12x1L	66 cartons
E08050503P	3183940521006	3x5L	48 cartons

Mode d'emploi :

Pour décaper et rénover les métaux, les pierres extérieures (sauf pierres calcaires) : utiliser pur. Appliquer, laisser agir 5 minutes puis rincer à l'eau. Renouveler l'opération si nécessaire.

Pour nettoyer les traces de rouille, remontées calcaires, laitances de ciment : diluer 2 volumes d'acide chlorhydrique PROTECT Onyx dans 3 volumes d'eau. Appliquer, laisser agir 5 minutes puis rincer à l'eau. Renouveler l'opération si nécessaire.

Pour détartrer les canalisations et WC : utiliser pur, laisser agir pendant au moins 30 minutes avant de rincer. Ne jamais verser sur de la soude caustique, de la lessive de soude, ni sur de la javel. Interdit pour les fosses septiques.

Pour abaisser le pH de l'eau des piscines : verser dans les skimmers 200 mL d'acide chlorhydrique PROTECT Onyx par tranche de 10 m³ d'eau pour diminuer de 0,1 unité le pH de votre eau (dosage donné à titre indicatif qui ne se substitue en aucun cas à un dosage de l'eau, chaque eau de piscine ayant ses propres caractéristiques influant sur le dosage).

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support. Ne pas utiliser sur un support en marbre.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/genocod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.